

Actes du 15^e colloque de l'AQPC

Pour s'y **RETROUVER**,
POUR se retrouver
Le renouveau de l'enseignement collégial

7B2

Pour une éducation de son temps

par
Lorraine PAGÉ
présidente
Centrale de l'enseignement du Québec



Association québécoise
de pédagogie collégiale

Pour une éducation de son temps

Lorraine Pagé

Présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) de son invitation à vous adresser la parole à l'ouverture de votre congrès. Je ne saurais commencer cette intervention sans souligner le plaisir que je ressens à me retrouver avec vous.

Je ne surprendrai sans doute personne en vous disant que j'ai choisi d'aborder, dans mon allocution, la réforme en cours d'implantation dans les cégeps et les États généraux sur l'éducation dont le coup d'envoi a été donné récemment. À mon avis, notre actuel ministre de l'Éducation devrait justement tirer profit de l'expérience de la réforme des collèges dans la démarche des États généraux.

Après avoir jeté un regard sur le contexte actuel en éducation, j'esquisserai donc un bilan de l'implantation du renouveau dans les collèges, pour ensuite vous indiquer l'attitude qu'il me paraît souhaitable d'adopter à l'égard des États généraux. Je poursuivrai en précisant ce qui, selon moi, constitue le défi de l'éducation pour les prochaines années et je proposerai un certain nombre de mesures pour faire en sorte que notre système d'éducation soit de son temps, ce qui débordera, vous vous en doutez, l'ordre d'enseignement collégial.

L'éducation doit changer

Le système d'éducation québécois n'est plus de son temps... Enfin, il n'est plus tout à fait de son temps. De là à dire qu'il faut le changer, il n'y a qu'un pas que je franchis.

Pour illustrer cette affirmation, je mentionnerai un exemple: la persistance des structures scolaires confessionnelles dans une société de plus en plus caractérisée par le pluralisme religieux. N'est-il pas curieux qu'il faille, encore de nos jours, être de foi catholique ou protestante pour assumer la présidence du Conseil supérieur de l'éducation? Ou encore, qu'une future enseignante ou un futur enseignant du primaire doive suivre une formation plus longue en enseignement religieux qu'en langue maternelle? Ne serait-il pas temps que le Québec modernise ses structures scolaires en optant pour la laïcité?

Élaboré il y a près de 30 ans, le Rapport Parent a donné naissance à un véritable système public d'enseignement pour la société québécoise. Tout juste avant les travaux de la commission parlementaire sur les cégeps, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) avait demandé au sociologue Guy Rocher s'il estimait que le temps était venu de faire une réflexion d'ensemble sur le système éducatif. Il avait alors

répondu: «On s'était dit, nous, à la Commission Parent, ce que l'on propose c'est pour d'ici la fin du siècle. Or, la fin de siècle, on y arrive!».

Un système d'éducation n'existe pas pour ses propres fins, mais bien pour répondre aux besoins d'une société donnée à un moment particulier de son histoire. La société qui a donné naissance au Rapport Parent a bien changé. À plusieurs égards, elle paraît loin derrière nous. Du moins, assez loin pour que nous soyons justifiés comme collectivité de nous donner un temps de réflexion afin de discuter et, éventuellement, modifier des aspects fondamentaux de l'éducation québécoise.

En tant que présidente de la CEQ, j'ai acquis la ferme conviction qu'il faut revoir l'éducation de façon globale. Les représentations que je suis souvent appelée à faire à l'étranger, notamment au sein de l'Internationale de l'Éducation, m'ont amenée à constater qu'une analyse en profondeur des systèmes d'éducation s'est déjà engagée dans plusieurs pays.

Partout dans le monde, les systèmes d'éducation sont remis en question sous la pression des progrès technologiques, des changements sociaux, des forces politiques et économiques en présence. La révision du rôle, de la mission et des moyens de l'éducation est mondiale. L'UNESCO en a d'ailleurs fait le thème central de ses activités.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Suède ont redéfini les relations entre l'État, les autorités locales et les établissements scolaires. Plus près de nous, au Canada, l'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont procédé à d'importants changements, dans plusieurs cas, à la suite du rapport d'une commission royale d'enquête.

Le Québec ne fait pas exception. La principale différence, c'est que le Québec a préféré, jusqu'à tout récemment, une approche morcelée plutôt qu'une approche globale; des réformes à la pièce qui n'ont souvent duré que le temps d'une ou d'un ministre...

Il faut préciser que la démocratie n'est pas sortie gagnante de toutes ces réformes. Les changements visant la satisfaction des besoins du plus grand nombre ne peuvent se faire dans n'importe quelle direction et certainement pas dans la direction d'une plus grande bureaucratie ou, pire encore, d'un asservissement de l'éducation aux lois du marché. Or, cette dernière tendance est dominante à l'heure actuelle. Elle doit absolument être contrée.

Chez nous, même s'il a permis à la société québécoise d'accomplir des progrès remarquables, le système d'éducation connaît d'importantes difficultés. À l'évidence, les réformes des dernières années n'ont pas produit des résultats à la hauteur des besoins ni des espoirs.

Comme enseignante, je ne peux être indifférente au sort de ces milliers de jeunes qui sortent chaque année de nos écoles sans

avoir obtenu un diplôme leur permettant de s'insérer dans la société et de vivre leur citoyenneté autrement qu'en marge de la vie collective. Je ne saurais non plus être insensible aux difficultés de ces diplômés qui, malgré leurs qualifications, ne trouvent pas de travail dans lequel mettre en valeur leurs aptitudes et démontrer leurs compétences, pour reprendre une expression à la mode dans les cégeps.

Un colloque comme celui-ci fournit l'occasion de faire des bilans. En l'an deux de la réforme des cégeps, il est évidemment trop tôt pour porter un jugement définitif. Cependant, le moment semble bien choisi, surtout dans le contexte des États généraux, pour identifier certains acquis de ce renouveau et certaines lacunes observées qu'il faudrait à tout prix éviter dans une réforme de l'ensemble du système d'éducation québécois.

Les difficultés du renouveau collégial

Le thème de votre colloque «Pour s'y retrouver, pour se retrouver» reflète deux besoins engendrés par le renouveau de l'enseignement collégial:

- le premier traduit la nécessité de dissiper la confusion à laquelle il a donné lieu et qui règne encore, si j'en crois le texte de présentation de ce colloque;
- le second exprime la volonté de rompre l'isolement dans lequel plusieurs ont vécu l'implantation du changement dans l'enseignement collégial.

Votre présence en très grand nombre ici témoigne de l'ampleur des besoins qui ne trouvent pas satisfaction dans le cadre des activités régulières de vos institutions respectives.

Ce colloque vous permettra d'échanger sur une réalité qui vous bouscule et de vous solidariser pour donner plus de sens à votre action professionnelle dans le cadre global du renouveau des cégeps.

S'il est une exigence grandement ressentie dans le monde de l'éducation, c'est bien celle de redonner un sens à l'action éducative dans le cadre d'une société qui a connu de profonds changements et qui en connaîtra vraisemblablement encore bien d'autres dans les années à venir.

Ce besoin de remettre de l'ordre, de rompre l'isolement et de donner du sens découle pour une bonne part des conditions qui ont marqué l'élaboration et l'implantation de la réforme.

Le précédent gouvernement s'était donné en effet le périlleux mandat de redéfinir le réseau collégial, cette charnière du système éducatif, sans procéder à un examen sérieux de ce qui se fait en amont et en aval. Résultat: en l'absence d'une réflexion approfondie sur les finalités, la mission et les moyens de l'éducation québécoise, la réforme de l'enseignement collégial n'est pas encore inscrite dans un projet éducatif global qui lui donnerait tout son sens et toute sa valeur.

Les orientations du renouveau étaient à peine définies que, vite, il fallait les mettre en oeuvre. Une course contre la montre s'est alors engagée, sans que l'on sache trop où on allait. Ambiguïtés, incohérences et confusion ont fait leur apparition, d'où ce pressant besoin de remettre de l'ordre en la demeure. De se retrouver pour s'y retrouver.

Le présent colloque dissipera, il faut l'espérer, l'épais brouillard entourant l'approche par compétences, ce concept clé de la réforme que l'on vous a demandé de mettre en oeuvre sans avoir pris le temps de le définir suffisamment.

Il est d'ailleurs assez paradoxal de constater que le ministère de l'Éducation demande aujourd'hui aux pédagogues que vous êtes de clarifier ses propres exigences. Ne pouvait-il faire cela dès le départ? Pourquoi imposer à plus de 10 000 enseignantes et enseignants une nouvelle approche pédagogique sans leur en avoir d'abord expliqué les fondements, sans avoir fait la démonstration de sa pertinence, de sa supériorité sur les méthodes actuelles? Pourquoi ne pas avoir offert un perfectionnement adéquat si l'on désire un changement aussi radical de perspective? Je ne veux pas porter un jugement sur la valeur de l'approche elle-même, vous êtes ici pour le faire. Mais je crois que nous serons d'accord pour reconnaître que la façon de l'introduire a été largement déficiente.

À trois reprises, la CEQ est intervenue, de concert avec ses fédérations affiliées du secteur collégial, pour demander de clarifier les concepts du renouveau, d'offrir un perfectionnement adéquat, de donner aux collèges les moyens de leurs nouveaux mandats et de ralentir le rythme d'implantation de la réforme.

La première fois, c'était auprès de la ministre Robillard; la seconde, auprès du ministre Chagnon et la troisième, auprès de l'actuel ministre de l'Éducation, Jean Garon. C'est du troisième ministre de l'Éducation que nous avons finalement obtenu que soit ralentie, un tant soit peu, une machine qui s'était emballée et que soient organisées des activités d'appropriation des concepts de la réforme. On aurait sciemment voulu créer de la résistance aux changements, que l'on n'aurait pas procédé autrement.

L'expérience récente du réseau collégial peut être extrêmement riche d'enseignements pour la suite des États généraux qui viennent de débiter. Ainsi, la planification stratégique du renouveau collégial a fait cruellement défaut. Il faudrait éviter de reproduire la même erreur au moment de modifier l'ensemble du système d'éducation.

Il ne suffit pas de décréter le changement. Il faut le mettre en oeuvre. C'est exigeant, très exigeant même, vous êtes bien placés pour le savoir. Cela n'est possible qu'au prix d'un immense effort collectif. Le processus d'implantation du changement est tout aussi important que les orientations retenues. Si vous n'aviez que cela à dire aux États généraux, il vaudrait la peine d'y participer.

Mais il y a plus: absence de réflexion en profondeur, rythme d'implantation intenable, concepts imprécis, absence de programme de perfectionnement structuré et pénurie de moyens sont autant de lacunes qui ont marqué le processus de renouveau des cégeps québécois et qu'il faudrait éviter dans la démarche en cours.

J'estime néanmoins qu'il ne faut pas rejeter en bloc l'ensemble du renouveau. Il faut reconnaître que, malgré ses carences, ce renouveau a eu au moins le mérite de soulever des questions sur l'organisation de l'enseignement, sur les pratiques pédagogiques, sur les apprentissages, sur l'évaluation et bien d'autres aspects de votre métier. Il a réussi à favoriser, en certains endroits, un décloisonnement disciplinaire qui ne peut qu'être bénéfique à la cohérence des programmes et à l'action professionnelle qui devient alors plus collégiale, voire plus démocratique.

Les États généraux doivent permettre d'apporter des correctifs

Je sais que, dans le réseau collégial, les États généraux, qui arrivent après le grand chambardement de l'an dernier, sont perçus de diverses façons.

Certains espèrent voir porter l'attention sur les autres ordres d'enseignement, et, cette fois-ci, pouvoir s'en tirer à bon compte. Certains y voient plutôt une occasion de développer une stratégie de retour au statu quo d'avant la réforme Robillard. D'autres encore se proposent de profiter du débat pour clarifier certains éléments du renouveau afin d'en faire un projet plus cohérent et plus acceptable pour la communauté collégiale.

Je comprends bien la réticence légitime que l'on peut éprouver à se voir à nouveau interpellé par le changement alors que l'on n'a pas encore fini de mettre en place le renouveau et que les moyens font cruellement défaut. Mais, comment pourrait-on modifier les programmes de formation des écoles secondaires et des universités sans que cela ait d'incidence sur la formation collégiale? L'époque où chacun des ordres d'enseignement évoluait en vase clos est maintenant révolue et je crois que c'est bien ainsi. Vouloir se sentir à l'abri des conclusions des États généraux peut paraître rassurant, mais cela n'est sûrement pas très réaliste.

Profiter des États généraux pour développer une stratégie qui forcerait le retour au statu quo me semble une stratégie extrêmement dangereuse qui fournirait des munitions à ceux qui dénigrent le réseau collégial et proposent son démantèlement. Cette tendance favorable au démantèlement — marginale heureusement — s'est déjà manifestée au sein même de la commission des États généraux et à l'occasion des audiences publiques. N'allons pas favoriser nous-mêmes sa progression en contribuant à enraciner le préjugé selon lequel les cégeps sont irréformables et que, en conséquence, des solutions draconiennes s'imposent.

En cette période de contraintes budgétaires et de transformations rapides des entreprises et des organismes publics, le refus global relève, à mon avis, d'un manque de prudence et de vision d'avenir. L'insatisfaction à l'égard de la réforme et de son implantation s'explique aisément. Toutefois, vouloir nous prémunir contre toute forme de changement équivaldrait à nous exposer à de bien plus graves conséquences dont le démantèlement des cégeps québécois n'est pas la moindre.

La CEQ estime qu'il faut maintenir les missions de formation préuniversitaire et technique des cégeps dans leur intégralité. Ce qui ne signifie pas pour autant que rien ne doit changer.

La réduction des paiements de transfert du gouvernement fédéral pour la santé et l'enseignement post-secondaire se fera durement sentir dès le printemps prochain. Ce désengagement du gouvernement fédéral aggravera le déficit du gouvernement québécois et pourrait éventuellement contribuer à accélérer les restructurations en cours. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qui se passe actuellement dans le système de santé.

Je ne veux pas évoquer inutilement des scénarios extrêmes. Cependant, dans le contexte actuel, il me semble bien imprudent de tenir quoi que ce soit pour acquis. Qui aurait dit que, au lendemain de la réforme, des institutions pourtant bien implantées, comme le Conseil des collèges et le Conseil des universités, disparaîtraient sans autre préavis?

Les États généraux doivent être l'occasion d'enrichir le projet initial de renouveau, de lui donner forme et sens.

C'est pour cela qu'il faut nous présenter aux États généraux avec des propositions d'amélioration au renouveau en cours. C'est l'orientation que semble avoir retenue l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC); c'est aussi celle de la CEQ.

Je suis plutôt d'accord avec les représentantes et représentants de l'AQPC lorsqu'ils affirment qu'«il faut faire passer la réforme d'une perspective administrative, centrée sur les règles, les procédures et les échéances, à une perspective éducative centrée sur l'enseignement et l'apprentissage». Je dirais même qu'en éducation, ce devrait être le cas en tout temps.

Actuellement dans le monde de l'éducation, l'activité pédagogique est soumise à de fortes contraintes administratives. C'est notoire au primaire et au secondaire; le cégep n'est pas épargné non plus. Il faut changer radicalement les façons de faire et mettre l'administratif à sa place, c'est-à-dire en support à l'activité pédagogique. C'est d'ailleurs à ce grand revirement que nous invitait le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport annuel de 1991-1992 intitulé *La gestion de l'éducation: nécessité d'un autre modèle*.

Ce qui importe en bout de piste, ce n'est pas le strict respect des échéanciers et les bilans d'étapes des ministres et des

fonctionnaires. Ce qui est important, c'est la qualité de la formation reçue. C'est la qualité des apprentissages effectués.

Mettre de l'avant un projet démocratique

Les États généraux sont une occasion de mettre de l'avant un projet démocratique. Critiquer ne suffit plus. La population attend davantage de nous. Il faut proposer, nous mettre en mouvement. La crédibilité du monde de l'éducation tient à sa capacité de renouveler le projet éducatif québécois de façon à trouver des réponses concrètes aux problèmes vécus. Nos critiques sont toujours mieux reçues lorsqu'elles sont accompagnées de propositions. Dans une société en rapide évolution, les tenants du statu quo n'ont pas d'avenir, qu'ils proviennent du monde de l'éducation ou d'ailleurs.

Cette orientation stratégique en faveur du changement dans une perspective démocratique — que la CEQ a mise de l'avant à l'occasion de la commission parlementaire sur les cégeps et à l'occasion des négociations sur l'organisation du travail — est celle que nous défendons toujours. Car nous estimons que les institutions sociales doivent évoluer avec les sociétés qu'elles ont pour mandat de servir.

Cette ouverture au changement, je souhaite qu'elle soit partagée par tous les enseignants et enseignantes et par tous les professionnels à chacun des ordres d'enseignement. Elle implique que chacune, que chacun accepte des responsabilités. L'attitude qui consiste à reporter la faute sur l'ordre d'enseignement précédent ne mène nulle part.

C'est bien connu, si les universitaires ont tant de difficultés avec les étudiantes et étudiants, c'est de votre faute à vous des cégeps. Si vous éprouvez vous-mêmes des difficultés, c'est que le secondaire fait mal son travail. Le secondaire, quant à lui, ne fait qu'hériter des jeunes qui sortent du primaire. Mais déjà au primaire, les enfants commencent leur vie scolaire inégalement préparés. C'est donc la faute aux parents, c'est-à-dire à vous et à moi. En définitive, si ça va mal, c'est la faute de tout le monde et de personne.

Pour rompre avec cette attitude stérile, je crois qu'il faut d'abord reconnaître les progrès immenses accomplis par l'école québécoise. Nous n'insisterons jamais assez sur le fait qu'avant les années 60, l'éducation était sous-développée, et surtout profondément inégalitaire. Les filles, les pauvres et les gens des régions périphériques avaient un accès très limité à l'éducation.

Le progrès des filles a été particulièrement fulgurant. C'est là une des plus grandes réussites de notre système d'éducation. D'ailleurs sur ce point en particulier, le monde de l'éducation a progressé beaucoup plus rapidement que le monde du travail, où il existe encore de profondes disparités de traitements entre les hommes et les femmes selon les secteurs d'activités. Le réseau d'éducation public a donc largement devancé le secteur privé dans la recherche de l'égalité entre les sexes. Il me fait plaisir de le souligner, car actuellement, dans notre société, on voue un culte aveugle à tout ce qui provient du privé.

Certes, des inégalités d'accès aux études persistent toujours et il faut s'acharner à les combattre, mais nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Nous avons presque comblé le retard par rapport aux autres sociétés occidentales.

Mais la société a changé. La famille n'est plus ce qu'elle était. La société québécoise se caractérise par une diversité des modes de vie et des croyances ainsi que par une diversité ethnoculturelle. La technologie progresse à pas de géant. L'économie s'est restructurée. Le travail se réorganise. La mondialisation s'accroît. Tous ces bouleversements ne sont pas sans conséquence sur les enseignements et les services que le système d'éducation doit offrir. Adapter l'éducation à son temps, voilà un objectif qui devrait être partagé par tous ceux et celles qui oeuvrent en éducation, de la maternelle à l'université.

C'est pourquoi j'aimerais vous dire quelques mots de l'école primaire et secondaire. Cette dernière a déjà fait beaucoup pour s'adapter. À titre d'exemple, elle a relevé, sans trop de ressources additionnelles, l'immense défi de la francisation et de l'intégration des jeunes des communautés culturelles. Un défi qui, du reste, confronte de plus en plus les cégeps, et particulièrement, ceux de la région métropolitaine.

Mais il reste énormément à faire pour adapter l'école aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Cela ne saurait d'ailleurs se réaliser en discutant uniquement de moyens. Il faut prendre le temps de débattre des fins de l'éducation. Ainsi, l'école primaire et secondaire n'a pas pour mission première de préparer au marché du travail, même si elle y contribue. Elle n'a pas non plus pour rôle de sélectionner des élites. Elle n'a pas davantage pour seule mission d'instruire.

L'éducation doit assurer la transmission d'une culture et doit viser le développement des personnes dans toutes leurs dimensions ainsi que l'émergence de citoyennes et de citoyens responsables. Elle suppose l'appropriation de savoirs, le développement d'habiletés, l'adoption de valeurs et l'acquisition d'attitudes liées à la nature, à soi-même et à autrui, à la société et plus largement à l'humanité.

C'est en regard de cette mission qu'il faut examiner l'immense défi qui est posé à l'école de base: celui d'améliorer la formation du plus grand nombre et d'accroître simultanément la diplomation. Un défi qui doit néanmoins être une priorité de société puisque, sans le diplôme d'études secondaires, on est bien mal préparé pour le XXI^e siècle. Le plus souvent, on est condamné à l'exclusion. L'échec scolaire n'a plus la même signification qu'il y a 30 ans sur le plan de l'intégration sociale.

C'est donc en fonction de cette priorité qu'est l'obtention d'un diplôme secondaire par la vaste majorité que les moyens doivent être définis. La réforme des années 60 avait comme objectif de démocratiser l'accès aux études. La réforme des années 90 doit maintenant poursuivre l'objectif de démocratiser la réussite. Pour cela, il faut mettre de l'avant un certain nombre de mesures.

Je n'en mentionnerai que quelques-unes:

- Développer des services à la petite enfance et l'éducation préscolaire est un préalable à une éducation réussie. C'est en développant l'éducation préscolaire à temps plein pour l'ensemble des enfants de cinq ans et dès quatre ans chez les jeunes de milieux pauvres, que l'on pourra mieux assurer la réussite.
- Accroître les services professionnels dans les milieux socio-économiquement faibles est une nécessité si nous voulons contrer le décrochage scolaire qui est beaucoup plus élevé là que dans les milieux mieux nantis.
- Mettre un frein au développement des écoles sélectives qui privent l'école régulière de ses meilleurs éléments et de ses ressources. Demander à l'école régulière d'améliorer sa performance en mettant tout en oeuvre pour que les élèves qui réussissent le mieux soient formés ailleurs, relève de l'hypocrisie.
- Créer une nouvelle dynamique dans le système en laissant plus d'autonomie aux établissements et au personnel tout en maintenant des encadrements nationaux fondamentaux. Avec le temps, les contraintes technocratiques ont fait des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire des gérants d'examens qui passent plus de temps à évaluer qu'à enseigner.
- Ajuster les curriculums pour tenir compte des changements sociaux en évitant de les soumettre aux seules exigences des cégeps. Le curriculum de base s'adresse à tous les élèves, il n'a pas à être complètement subordonné aux exigences et objectifs de l'enseignement supérieur qui visent un segment plus restreint de la population. La cohérence doit toutefois être visée.
- Relever un des plus grands défis pédagogiques de notre temps, celui du passage d'une éducation centrée sur l'enseignement à une éducation centrée sur les apprentissages. Les enseignantes et enseignants de demain ne pourront plus se contenter d'être des spécialistes de l'enseignement, ils devront de plus être des spécialistes des apprentissages. Le «moi j'enseigne mais eux apprennent-ils?» est une interrogation on ne peut plus contemporaine et centrale dans le débat éducatif.

Voilà quelques-unes des mesures susceptibles de permettre à l'école québécoise de relever le défi de la réussite, ce qui aura inévitablement des effets bénéfiques sur l'accès et la réussite aux études supérieures. Il faut rompre avec le fatalisme: des solutions existent. La société québécoise a le droit d'être

exigeante envers son système scolaire; elle doit toutefois mettre à sa disposition les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs élevés qu'elle lui assigne.

En conclusion

Pour être de son temps, le système scolaire doit s'adapter à un monde en rapide évolution. Ce défi de l'adaptation, il concerne tous les ordres d'enseignement, l'enseignement collégial y compris, renouveau ou pas.

Les États généraux sont une occasion privilégiée pour nous de contribuer à cette évolution. Il ne s'agit pas de tout reprendre à zéro. Il faut miser sur les acquis et combler les lacunes. Les États généraux ouvrent un espace démocratique qu'il nous faut occuper pleinement si nous ne voulons pas que d'autres définissent, à notre place, l'éducation de demain.

Bien qu'il ne soit pas le seul à avoir son mot à dire, le personnel des différents réseaux de l'éducation a un rôle primordial à jouer. Il doit participer activement à la genèse des orientations car c'est lui qui devra les mettre en oeuvre. Il est donc essentiel qu'il puisse situer les nouvelles exigences dans une perspective d'ensemble. Une étape qui, malheureusement, a été escamotée dans le processus du renouveau de l'enseignement collégial.

Pour le réseau collégial, les États généraux offrent une perspective non pas pour un retour au statu quo qui, du reste, n'avait pas toutes les vertus, mais pour rendre le projet de renouveau plus clair, plus cohérent et surtout mieux adapté aux exigences de l'enseignement et de l'apprentissage. Le plus grand défi de la prochaine réforme de l'éducation est de démocratiser la réussite à tous les ordres d'enseignement. Il s'agit de faire un saut qualitatif et cela exige de nouveaux moyens.

Il me reste à espérer avec vous et avec tous ceux et celles qui ont l'éducation à coeur, que les prochains États généraux permettent de recentrer l'ensemble de notre système d'éducation sur ce qui est sa raison d'être: l'élève, sa relation avec l'enseignante ou l'enseignant, l'aide et le support sur lesquels il doit compter pour progresser.

Loin de moi l'idée que tous les autres — ministre, fonctionnaires, commissaires, direction — sont inutiles. Mais vous avez constaté comme moi que des décisions se prennent encore parfois beaucoup plus pour satisfaire une soif de contrôle, un appétit bureaucratique ou des modèles de gestion autocratiques et des considérations, ma foi, fort peu éducatives.

Ce qu'il y a de central en éducation, c'est la relation entre l'enseignant et l'élève. Et c'est cette relation que les autres fonctions soutiennent et enrichissent. C'est pour cela que les services professionnels ont tout leur sens et méritent bien que l'on revendique non seulement leur maintien mais encore leur développement. On ne peut concevoir l'enseignement comme un travail effectué en vase clos. En raison de sa complexité,

l'enseignement exige de pouvoir compter sur des collaborations et du support. Il doit reposer sur un partenariat revitalisé au sein duquel on fait équipe pour permettre la réussite de chaque élève.

Le développement d'une personne est l'oeuvre de toute une vie et nous participons ensemble, personnel enseignant, professionnels et employés de soutien, par notre travail en éducation, à ce merveilleux projet. Nous travaillons, comme le disait Henry Adam, «au plan de l'éternité car nul ne sait exactement où s'arrête notre influence».

Je vous souhaite un excellent Congrès.